Salon des Arts
de Soustons

20 et 21 février 2027 — Salle A Noste - Soustons

Conditions & Règlement

Salon réservé aux artistes professionnels

Pour participer au « **Salon des Arts** » de Soustons des 20 et 21 février 2027, vous devez faire parvenir à **contact@lart-et-creation.fr** avant le 12 décembre, votre dossier de candidature composé de la fiche ci-jointe dûment remplie et les visuels demandés.

À la réception de votre dossier complet, un accusé de réception vous parviendra.
La sélection interviendra la semaine suivante et le résultat vous sera communiqué immédiatement.

Si votre candidature est retenue, nous vous en informerons et finaliserons ensemble votre biographie : votre présentation figurera avec une de vos œuvres dans le catalogue numérique du salon.

Les artistes retenus s'engagent à :

- s'acquitter des frais d'inscription de 30€ pour la durée totale du salon (excepté pour l'invité d'honneur), avant le vendredi 20 janvier 2027. Chèque à l'ordre de L'art et création, à envoyer à : **l'Art & Création** – Pôle Associatif Résano – 18, rue de Moscou – 40140 Soustons
- fournir, avant le 20 janvier 2027, la liste numérotée des œuvres et les prix,
- signer l'œuvre et mentionner au dos son nom avec le titre de l'œuvre,
- soigner sa présentation générale (en évitant les cadres disparates par exemple),
- se munir de socles pour les sculpteurs,
- être présent ou représenté pendant le salon et à ne pas décrocher avant dimanche 21 février **18h**,
- souscrire une assurance adaptée.

La ville de Soustons et l'association l'Art & Création :

- acceptent toutes formes d'art pictural, sculptural, créations pures,
- se réservent le droit de choisir un ou plusieurs clichés des artistes pour réaliser le catalogue du salon, en faire la promotion par voie d'affiches, flyers, internet, réseaux sociaux etc... pour ce salon, pour les prochaines éditions et pour les différents supports de communication de la ville,
- se chargent de la couverture médiatique (communiqués de presse, annonces, etc.),
- participent à la permanence du salon dont l'entrée est libre et gratuite,
- fournissent une assistance technique pendant les heures d'ouverture du salon,
- ne prennent pas en charge les œuvres non décrochées dans les délais prévus, sauf accord préalable,
- ne perçoivent aucune commission, à quelque titre que ce soit.

La ville de Soustons met à disposition un espace sécurisé avec accès aisé et parking à proximité. Elle est couverte par une assurance avec une clause de responsabilité civile ordinaire. Elle décline toute responsabilité par suite d'accrochage défectueux, perte, vol, dommage de quelque nature que ce soit.

Planning :

- accrochage par les artistes (avec les organisateurs) : samedi 20 février de 8h à 10h.
- le salon est ouvert au public les 20 et 21 février, de 10h à 18h.
- vernissage : le samedi 20 février à 18h,
- clôture du salon : le dimanche 21 février à 18h suivi du décrochage par les artistes.

NB : La ville de Soustons et l'association se réservent le droit de refuser des œuvres, sans avoir à en justifier, d'apporter des modifications au présent règlement, étant précisé que celles-ci seront communiquées aux intéressé(e)s en temps utile. Le fait de participer à ce salon vaut acceptation du présent règlement.

l'Art & Création
06 88 06 35 35
lartetcreation2@gmail.com
lartetcreation.soustons

Mairie de Soustons
Hôtel de Ville - BP 88 - 40140 Soustons
tel. 05 58 41 50 11
culture@mairie-soustons.fr
www.mairie-soustons.fr
Saison Culturelle Soustons
culture_soustons

Salon des Arts
de Soustons

20 et 21 février 2027

Salle A Noste - Soustons

Fiche de Candidature

à renvoyer au plus tard le 12 décembre 2026

Nom d'artiste à utiliser pour la promotion : .....

Prénom : ..... Nom : .....

N° SIRET/MDA : .....

Technique (une seule au choix : peinture, aquarelle, dessin, sculpture, etc...) : .....

.....

Adresse : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Site web et réseaux sociaux : .....

Visuels à joindre au dossier :
- 4 clichés de vos œuvres qui seront exposées au format jpg ou png (libres de diffusion pour la promotion de l'évènement),
- Toute information sur votre travail que vous jugerez nécessaire.

Titre de l'œuvre	Dimensions	Technique

☐ En cochant cette case, vous autorisez l'association à conserver vos noms et coordonnées que nous nous engageons à ne pas diffuser (conformément à la RGPD en vigueur depuis mai 2018).

Vous voudrez bien privilégier l'envoi des documents par e-mail à : contact@lart-et-creation.fr

l'Art & Création
06 88 06 35 35
lartetcreation2@gmail.com
lartetcreation.soustons

Mairie de Soustons
Hôtel de Ville - BP 88 - 40140 Soustons
tel. 05 58 41 50 11
culture@mairie-soustons.fr
www.mairie-soustons.fr
Saison Culturelle Soustons
culture_soustons